

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE



LA MINISTRE

Nos Réf. : MFP/2017/004150

Paris, le 06 FEV. 2017

Madame la Secrétaire générale,

Vous avez interrogé le Premier ministre, qui m'a demandé de vous répondre, sur la pleine et entière application du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR), s'agissant des modalités de mise en œuvre de l'engagement relatif au déroulement de carrières complètes sur au moins deux grades.

Comme vous le savez, le gouvernement est attaché au respect du protocole PPCR et entend prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

Je vous précise que, comme les autres dispositions du protocole, celle relative à la carrière sur au moins deux grades sera mise en œuvre.

Tout d'abord, l'engagement a été pris de créer, dans les corps et cadres d'emplois à un grade, un second grade, sous réserve de la situation de certains d'entre eux conduisant à un parcours professionnel vers des corps et cadres d'emplois de débouché.

Ensuite, il est apparu, au cours de l'analyse partagée avec les organisations syndicales, que les principaux blocages concernaient la fonction publique territoriale. Pour répondre à cette difficulté spécifique, un décret a été élaboré afin de supprimer le lien entre examen professionnel et choix pour l'avancement au deuxième grade de la catégorie C. Ce décret sera prochainement examiné par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

Enfin, un rendez-vous de carrière sera instauré pour les agents bloqués au dernier échelon du premier grade de leur corps ou cadre d'emplois. A cet égard, j'ai demandé à mes services de préparer le projet de décret nécessaire à la mise en œuvre de cette mesure et qui sera examiné lors du conseil commun de la fonction publique du 6 mars prochain. Sa publication devra naturellement intervenir avant mai 2017.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, à l'assurance de ma meilleure considération.

Bien à vous

Annick GIRARDIN

Madame Bernadette GROISON
Secrétaire générale
FSU
104, rue Romain Rolland
93260 LES LILAS